



DÉLÉGATION DE SEINE-ET-MARNE

<https://seineetmarne.secours-catholique.org>



Notre plaidoyer en Seine-et-Marne

Le Secours Catholique se mobilise au quotidien pour accompagner sur le terrain les personnes touchées par la précarité. Dans le même temps, l'association est engagée pour combattre les causes de la pauvreté. Elle mène au niveau national comme au niveau local un plaidoyer auprès des acteurs politiques et avec les personnes en difficulté pour faire évoluer les pratiques et permettre aux plus pauvres d'accéder à une vie plus digne.

Faire entendre la voix des personnes en précarité

L'accès de tous aux droits fondamentaux doit se situer au cœur de l'action. Pour cela, il est important d'avoir une approche globale de la personne ou des groupes, et de l'indivisibilité de leurs droits, afin de s'assurer que ces droits soient effectifs pour tous sans distinction, avec une attention prioritaire aux plus vulnérables. Ce

changement passe par une inflexion de nos aides vers une approche systématique d'accompagnement et de **plaidoyer pour l'accès aux droits**. Cela implique notamment d'innover pour avoir des modes d'action plus adaptés aux personnes et aux groupes n'ayant pas accès à leurs droits.

La présence de bénévoles du Secours Catholique au sein des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) est un enjeu majeur. Cette présence permet de combiner l'action de terrain, qui vient répondre aux situations de pauvreté, à une action plus institutionnelle, qui vise à lutter contre les causes de la pauvreté en agissant sur des raisons plus structurelles. Les **37 bénévoles retenus par les municipalités** sont maintenant engagés jusqu'en 2026. Les **3 priorités inscrites** dans leurs mandats sont les suivantes :

Faire entendre la voix des personnes qui vivent dans la précarité et être vigilants à ce que les politiques et les dispositifs mis en œuvre soient adaptés à leurs réels besoins.

Favoriser la présence des personnes qui vivent dans la précarité au sein des instances des CCAS afin qu'elles puissent contribuer directement à l'élaboration des politiques qui les concernent.

Participer à la vie de leurs équipes locales, en faisant le lien avec le CCAS et en partageant au CCAS les difficultés constatées, les demandes et les propositions de l'équipe et des personnes accueillies.

Le témoignage de Anne, référente CCAS :

Je suis mandatée au CCAS de Noisiel depuis septembre 2020. J'ai également accepté d'être référente CCAS pour la délégation. Le rôle de référent CCAS c'est aussi bien d'être une courroie de transmission, quand il y a des informations particulières à avoir, que de répondre aux interrogations des mandatés en CCAS donc c'est aussi être un peu en ressource. Et puis surtout, les CCAS et le positionnement d'être mandaté sont **des lieux importants de plaidoyer**. C'est le moyen de faire passer le message du Secours Catholique sur les difficultés, la précarité, la solidarité, sur l'insertion, etc. On s'appuie sur notre présence au sein des

CCAS pour agir ou en tout cas permettre aux élus locaux de s'interroger et de mettre en place des dispositifs ou des aides adaptés au territoire.

Faire entendre la voix des migrants

Au-delà du soutien juridique pour l'accès à un titre de séjour, le Secours Catholique organise et soutient des actions de mobilisation et de plaidoyer, menées en concertation avec les personnes exilées.

A travers des actions concrètes, l'association soutient la défense collective des droits. Elle interpelle les pouvoirs publics et les citoyens sur les questions d'accès aux titres de séjour. Par exemple, face aux difficultés rencontrées par les personnes migrantes pour déposer des dossiers de régularisation, le Secours Catholique a organisé, en collaboration avec d'autres délégations du Secours Catholique d'Ile-de-France, une mobilisation régionale devant différents lieux (Tribunal administratif, Préfectures). Cette mobilisation a été relayée par les médias locaux et nationaux.

Aujourd'hui, face à l'aggravation de ce problème, qui concerne également les personnes étrangères souhaitant renouveler leur titre de séjour, la mobilisation se poursuit à travers **l'opération « Bouge Ta Préfecture »**. Ces mobilisations sont toujours effectuées dans un esprit de dialogue avec la préfecture, afin que des solutions soient trouvées pour que chacun puisse vivre dans la dignité.

Se mobiliser pour un droit à l'hébergement inconditionnel et continu

En Seine-et-Marne, suite aux appels à la mobilisation de la FAS (Fédération des Acteurs de la Solidarité), les bénévoles du Secours Catholique se sont rassemblés le 21 septembre et le 12 octobre 2023 devant la Préfecture de Melun pour dénoncer les politiques précarisantes qui impactent directement les familles accompagnées.

Les équipes locales de Savigny-le-Temple, Lagny-sur-Marne, Noisiel, Coulommiers, Lizy-sur-Ourcq, Meaux, Claye-Souilly, Melun, Pontault-Combault étaient présentes, ainsi que les équipes Dalo-Daho, droits des étrangers et la Ligue des droits de l'Homme.

En effet, malgré l'annonce, en septembre 2023, de la Première Ministre Elisabeth Borne de maintenir le nombre de places d'urgence à 203000, cela n'a pas permis d'atteindre l'objectif « 0 enfant à la rue » fixé par le gouvernement. Les moyens actuels ne permettent ni de répondre aux besoins d'hébergement des personnes sans-abris, en particulier les familles et les enfants, ni de respecter un accueil inconditionnel et une prise en charge continue des personnes.

Le maintien des places ne règle pas le fait qu'il existe aujourd'hui des instructions de priorisation. Elles sont pourtant illégales étant donné que l'hébergement est censé être inconditionnel. Il est très difficile pour des familles, même vulnérables (avec jeunes enfants, femmes enceintes, ...) d'accéder à un hébergement. Le 115 ne parvient plus à mettre à l'abri les personnes en situation de grande vulnérabilité ! Ces personnes sont toujours plus nombreuses et leurs conditions de vie ne cessent de se dégrader.

À la veille de la rentrée scolaire, l'Île-de-France reste la région qui comptabilise le plus grand nombre de familles dont les demandes de mise à l'abri n'ont pu être satisfaites. En octobre 2023, les équipes du Secours Catholique accompagnaient **une trentaine d'adultes et une quarantaine d'enfants en situation de rue.**

Suivant l'article 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles :

« Toute personne sans abri, en situation de détresse médicale, psychique ou sociale, a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »

Quotidiennement, cet article est bafoué. C'est pourquoi nous avons demandé :

- la fin des instructions étatiques qui priorisent les publics selon leur vulnérabilité pour un accès à l'hébergement d'urgence véritablement inconditionnel, en

accord avec le droit en vigueur : peu importe le statut administratif des personnes, ou leur vulnérabilité.

- la facilitation des démarches de régularisation administrative pour permettre l'accès aux droits liés à l'habitat.
- une véritable continuité de l'hébergement : les fins de prise en charge sans solution doivent cesser.

En 2024, ces situations restent une réalité et l'article 345-2-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles n'est toujours pas respecté.

Témoignages de personnes concernées lors de la mobilisation du 12 octobre 2023 :

Morgan, père de 6 enfants :

Depuis le 20 juin, je me retrouve à la rue avec mes enfants. On appelle tous les jours et on n'a pas de réponses. Avoir le 115 c'est le parcours du combattant. Même quand vous les avez, il n'y a pas de solution. C'est une torture. Je souhaite avoir au moins un logement digne où on peut vivre avec ma famille. Aujourd'hui, je vis séparé de mes enfants. J'appelle au secours, j'appelle à l'aide. Il faut qu'on nous vienne en aide. Je lance un cri pour que l'État puisse bouger les choses.

Aminata, 22 ans, mère de famille de 2 enfants (2 ans et 5 ans) :

Avec mon conjoint, moi et mes enfants, on est à la rue depuis 3 mois. Ce n'est pas tous les jours facile d'avoir le 115 au téléphone. On nous répond que c'est saturé. Je suis régularisée et je n'ai jamais été hébergée. Il n'y a pas de solutions. Pour moi, c'est difficile de voir ma fille qui est scolarisée et de ne pas pouvoir l'amener à l'école chaque jour. Elle est grande et elle commence à poser des questions et je ne sais plus comment y répondre. Elle me demande : pourquoi on dort dans la rue ? Et ça me fait trop mal...

Interpeller pour sensibiliser sur la précarité vécue par les femmes

La délégation du Secours Catholique de Seine-et-Marne se mobilise pour répondre, sur son territoire, aux besoins des personnes en précarité. Nous avons fait le choix de laisser la parole aux femmes. Elles sont les premières victimes de la pauvreté, surtout les femmes avec enfants, et ce, tout au long de leur vie : qu'elles soient jeunes, travailleuses précaires, cheffes de famille ou encore femmes âgées. L'effet du temps partiel, du non accès à l'emploi et celui des carrières souvent moins complètes pénalisent particulièrement les femmes. Et si le fait d'avoir des enfants limite le risque de vivre sans aucune ressource, il augmente celui d'être en situation d'extrême pauvreté.

En novembre 2023, le recueil de témoignages « Femmes et précarité : oser en parler » a permis de leur laisser la parole et de faire prendre conscience des situations de précarité qu'elles vivent. Ainsi, à travers onze témoignages, des femmes accompagnées par nos équipes locales expriment leurs difficultés :

C'est difficile de tout faire, de penser à tout quand on a plein de soucis. Je veux faire connaître nos difficultés. Le plus dangereux c'est de perdre espoir. **Aïssatou**

Je meurs mille fois avant de demander de l'aide. **Hamida**

Mon histoire est une suite de « miracles » au milieu d'une multitude de difficultés : être accueillie, écoutée et aidée. Je vis mon destin avec des embûches mais pas les bras croisés. **Thérèse**